

## **2<sup>ème</sup> FIA Paris ePrix de Formula Electrique**

**Paris accueillera le 20 mai prochain une étape du Championnat FIA Formula E. En valorisant ce sport mécanique 100% électrique, Anne Hidalgo poursuit son action de sensibilisation du grand public en faveur de mobilités innovantes plus respectueuses de l'environnement.**

*Important : les accréditations pour l'épreuve parisienne du Championnat FIA Formula E sont à demander impérativement avant le 8 mai, [au lien suivant](#).*

Le Championnat FIA Formula E, organisé dans le monde entier par la Fédération internationale de l'automobile (FIA), fait la part belle à la Formule Électrique, première discipline 100% électrique dans le monde des sports mécaniques. Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Paris a fait le choix d'accueillir à Paris l'une des épreuves, après celles des villes de Marrakech, Hong Kong, Buenos Aires, Mexico et Monaco, sur un circuit temporaire de 1,94km installé autour des Invalides. Elle se déroulera le 20 mai prochain.

Cette année, 7000 places seront disponibles en tribune, contre 2000 l'an dernier, afin de permettre la meilleure expérience spectateur qui soit. De nombreux grands écrans seront installés pour suivre la course tout au long du circuit, place Vauban, mais aussi dans le e-village qui est en accès gratuit et ouvert à tous.

### **Un signal fort envoyé au secteur industriel**

« Il ne s'agit pas seulement d'une course, mais aussi d'un cadre de recherche et développement en faveur des véhicules électriques de demain. La volonté de la FIA, rejoignant celle de Paris est de promouvoir une nouvelle vision de l'industrie automobile. Les constructeurs seront d'ailleurs invités à mettre en avant leurs innovations en faveur de la mobilité électrique », explique Anne Hidalgo.

Fin mars, la Maire de Paris, entourée de ses homologues de Londres et de Séoul, avait déjà adressé un message fort aux constructeurs automobiles français et étrangers. En les accueillant à l'Hôtel de Ville, Anne Hidalgo leur avait proposé de créer « une alliance des villes et des constructeurs, en faveur des mobilités durables ».

A cet effet, un e-village sera ouvert dès le vendredi de 12H à 20h (et le samedi toute la journée), veille de la course, pour accueillir gratuitement tous les Parisiens dans un espace convivial et chaleureux qui fera la promotion de la mobilité douce, de ses avancées technologiques et des déplacements non polluants.

## **La piste aux Parisiens**

Afin de permettre aux parisiens de découvrir le circuit en avant-première, l'organisation ouvre, en collaboration avec la Ville de Paris, le circuit aux habitants afin qu'ils effectuent le même tracé que les pilotes du championnat. Chaque participant conduira son propre véhicule électrique non immatriculé (vélo électrique, trottinette, giro-pode...) équipé de son casque.

La Piste aux Parisiens débutera à 9h15 et se terminera à 9h40 le 20 mai. L'inscription est gratuite et limitée à un nombre de 200 participants.

<http://www.paris.fr/actualites/la-piste-aux-parisiens-participez-au-paris-ePrix-4731>

## **Paris, une métropole qui invente les mobilités de demain**

« Nous aurons toujours besoin de véhicules pour nous déplacer, mais il est essentiel que ces véhicules soient plus respectueux de la santé des citoyens et de l'environnement. Cette épreuve de Formula E vient rappeler que la transition énergétique constitue une formidable opportunité pour le secteur industriel. En innovant dans ce domaine, et en particulier dans le domaine électrique, les constructeurs automobiles sont en mesure de moderniser leurs activités et de préserver durablement les emplois », détaille-t-elle.

Depuis son élection en 2014, Anne Hidalgo a fait du défi climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air une priorité. Avec son équipe, elle s'est engagée d'une part dans la réduction de la place des véhicules les plus polluants en cœur de ville, d'autre part dans la promotion et le développement des mobilités douces et électriques.

Ces dernières années, Paris a développé Vélib', Autolib' et Utilib', apporté son soutien au lancement de Cityscoot, ou encore déployé sur l'ensemble de son territoire les bornes de recharge électrique universelle Belib'. La Ville propose aussi de nombreuses aides financières à l'attention des particuliers et des professionnels, afin de les inciter à utiliser des modes de transports propres. Ces réussites parisiennes font d'ailleurs des émules dans le monde entier.

**Contact presse** : Fiona Guitard / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61